

Le roi s'en va !
Retrouvons l'État de Droit



**LA PUNITION
POUR LES
INJUSTICES**



FIN DE LA TYRANNIE ? LE TYRAN S'EN VA, MAIS LES SUBSTITUTS QUI ONT ÉTÉ À SON ÉCOLE, RESTENT !



<https://swisscorruption.info/info/tyrannie.pdf>

FABIEN GASSER EST-IL ATTEINT DU SYNDROME DE CALIMERO ? « C'EST VRAIMENT TROP INJUSTE, J'AI TROP DE TRAVAIL ... ». LE PROCUREUR GÉNÉRAL VEUT AUJOURD'HUI SE PLACER EN VICTIME, MAIS IL EST LE SEUL À LE CROIRE ET CE NE SONT PAS SES VICTIMES QUI VONT LE PLEURER !

SI LE PROCUREUR GÉNÉRAL ET SES ACOLYTES FAISAIENT LEUR TRAVAIL DÉONTOLOGIQUEMENT, LE MINISTÈRE PUBLIC NE SERAIT PAS EN SURCHARGE ET POURRAIT RÉDUIRE LES EFFECTIFS.

LA PREUVE PAR QUELQUES EXEMPLES SUR LES LIENS SUIVANTS :

<https://swisscorruption.info/info/gasser>

<https://swisscorruption.info/daniel-conus> <https://swisscorruption.info/merinat> <https://swisscorruption.info/birgit-savioz>

ÊTRE PROCUREUR, C'EST ÊTRE AU-DESSUS DE TOUT SOUPÇON ! LE COMPORTEMENT DES PROCUREURS FRIBOURGEOIS DÉMONTRE DOSSIER APRÈS DOSSIER, QU'ILS SONT INCAPABLES DE TRAVAILLER DANS LA DÉONTOLOGIE QU'EXIGE LEUR FONCTION. PAR LA MÉDIOCRITÉ DE LEUR TRAVAIL, LORSQUE L'ARBITRAIRE ET LA CORRUPTION GANGRÈNENT L'INSTITUTION, CELLE-CI PERD SA LÉGITIMITÉ ET SA CAPACITÉ À FONCTIONNER DE MANIÈRE ÉQUITABLE.

CE COMPORTEMENT CONDUIT À UNE PERTE DE CONFIANCE DES CITOYENS QUI SE DÉTOURNENT DES INSTITUTIONS, CE QUI CONDUIT À UNE CRISE DE LÉGITIMITÉ. LES DÉCISIONS DE « JUSTICE » SONT SYSTÉMATIQUEMENT REJETÉES ET LES RECOURS SURCHARGENT LES TRIBUNAUX. FABIEN GASSER ET SES « COMPLICES » ONT TENTÉ D'Y REMÉDIER PAR UNE MONTÉE ABUSIVE DE L'AUTORITARISME, ALLANT MÊME JUSQU'À INTERDIRE LEURS VICTIMES D'ESTER EN « JUSTICE » ET ILS SE SONT CASSÉ LES DENTS... LA CONSTITUTION FÉDÉRALE NE PEUT PAS ÊTRE VIOLÉE IMPUNÉMENT !

SEULS LES NAÏFS VONT CROIRE QUE FABIEN GASSER SE RETIRE SOUS LE PRÉTEXTE DE NE PLUS SUPPORTER LA SURCHARGE DE TRAVAIL, UNE SURCHARGE QU'IL A PROVOQUÉE LUI-MÊME. SES VICTIMES SAVENT QU'IL EST ALLÉ TROP LOIN ET QU'IL A ÉTÉ DÉCHU !

NOTRE DÉMOCRATIE EST CENSÉE ÉVOLUER SELON LE RÉGIME DE LA SÉPARATION DES POUVOIRS. UNE SÉPARATION MARQUÉE ENTRE LES POUVOIRS POLITIQUES ET L'AUTORITÉ JUDICIAIRE. OR, DANS NOTRE SYSTÈME CONDAMNÉ À MANTES REPRISSES PAR TRANSPARENCY INTERNATIONAL, LES CONFLITS D'INTÉRÊTS CHEZ LES POLITICIENS, LE MANQUE D'OBJECTIVITÉ DES JUGES ET UNE TRANSPARENCE INSUFFISANTE AU SEIN DU MINISTÈRE PUBLIC ONT ÉTÉ RELEVÉS.

N'OUBLIONS PAS QUE CE SONT LES PARLEMENTAIRES QUI ÉLISENT LES PROCUREURS ET LES JUGES ET QUE CES DERNIERS DOIVENT RESTITUER UNE PARTIE DE LEUR SALAIRE AU PARTI QUI LES FAIT ÉLIRE, S'ILS VEULENT RESTER EN POSTE. ON NE PEUT DONC PAS CONSIDÉRER QU'IL Y A SÉPARATION DES POUVOIRS ET L'EXPÉRIENCE DÉMONTRE QUE NOS CHERS POLITICIENS METTENT EN PLACE DES MAGISTRATS QUI SERONT SUFFISAMMENT DOCILES POUR SERVIR LEURS INTÉRÊTS PERSONNELS ET LES PROTÉGER DE LEURS ACTES CRIMINELS. SOUVENEZ-VOUS DES DÉCLARATIONS DE DOMINIQUE DE BUMAN SELON LESQUELLES « **TOUT EST POURRI CHEZ NOUS ». ILS L'ONT FORCÉ À SE RÉTRACTER POUR EMPÊCHER TOUTE ENQUÊTE QUI AURAIT FAIT TOMBER LA POLITIQUE SUISSE ...**

« Je sais que les Autorités sont complètement corrompues, mais ça ne s'arrête pas là... suite sur : <https://swisscorruption.info/debuman>